

### Organisation des Chantiers Educatifs 2016

Vacances Pâques	Vacances d'été	Vacances de Toussaint
Du Lundi 11/04 au Vendredi 15/04	Du Mercredi 06/07 au Mardi 12/07 Du Lundi 18/07 au Vendredi 22/07 Du Lundi 25/07 au Vendredi 29/07 Du Lundi 01/08 au Vendredi 05/08	Du Lundi 24/10 au Vendredi 28/10
Périodes d'inscriptions		
Du Lundi 21/03 au Vendredi 25/03	Du Lundi 23/05 au Vendredi 10/06	Du Lundi 03/10 au Vendredi 07/10

Pour les jeunes de 14 à 17 ans, domiciliés dans Fumel Communauté (Mixité entre garçons et filles).

#### Contact : Fumel Communauté

Florent SEYRAL - Responsable Chantiers Jeunes  
Tel : 05.53.40.46.77 sportsante @cc-dufumelois.fr

#### FONCTIONNEMENT DES JOURNÉES CHANTIERS :

- Ateliers : de 8h30 à 12h
- Pique-nique convivial : de 12h à 13h 30 (Prévoir son repas froid)
- Activités sportives et culturelles obligatoires : de 14h à 17h
- L'aller et le retour au domicile est à la charge et sous la responsabilité des parents

#### **BOURSES LOISIRS : 80 €**

*Une bourse loisirs d'un montant de 80 € sera remise aux jeunes le dernier jour des ateliers.*

**Un droit d'inscription pour les « CHANTIERS JEUNES 2016 » est fixé à 8 euros**, chaque jeune retenu devra le régler pour confirmer son inscription (**en chèque à l'ordre du trésor public ou en espèce avec l'appoint**).

# PIECES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION



**Le dossier doit être ramené**

**À Fumel Communauté**

**Place Georges Escande**

**47500 FUMEL**

Il comprend :

1. 1 photo d'identité récente.
2. La fiche d'inscription (voir feuilles suivantes).
3. L'autorisation parentale signée (voir feuilles suivantes).
4. Le contrat d'engagement signé 2 fois.  
(Voir feuilles suivantes).
5. Un certificat médical « apte à pratiquer des activités sportives ».
6. Une attestation de natation 25 mètres.
7. Une lettre de motivation rédigée par le jeune.

Photocopie:

1. De l'attestation de la carte vitale en cours (sécurité sociale).
2. De l'assurance responsabilité civile extrascolaire.
3. De la page vaccination du carnet de santé du jeune.

La vérification des dossiers se fera à l'inscription.

**Elle ne sera validée que si et seulement si, il ne manque aucune pièce de la liste ci-dessus.**

(Une confirmation sera faite ultérieurement par téléphone).

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**(à compléter en majuscules)**



<b>Nom</b>	
<b>Prénom</b>	
<b>Date de naissance</b>	
<b>Sexe</b>	
<b>Adresse Ville et Code postal</b>	
<b>Classe et établissement</b>	
<b>Téléphone</b> (enfant, parents, professionnel parents, grands-parents,...)	
<b>Téléphone en cas d'urgence</b>	
<b>L'enfant repart seul ou accompagné?</b> (Si changement, le signaler aux animateurs par écrit)	
<b>N° Sécurité sociale</b>	
<b>Nom et Téléphone de Médecin traitant</b>	
<b>Problèmes particuliers de santé</b> (allergie, asthme...)	
<b>Remarques importantes : Disponibilités,...</b>	
<b>Le jeune a déjà participé à des chantiers organisés par Fumel Communauté.</b>	<b>Oui</b> <b>Non</b>



# AUTORISATION PARENTALE



Je soussigné(e).....

Demeurant

.....

A.....Code postal.....

Père, mère, Tuteur, Représentant légal (1), autorise l'enfant.....

A participer aux « CHANTIERS JEUNES 2016» organisés par le service Enfance-Jeunesse de Fumel Communauté.

J'autorise le responsable à prendre toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, ...) rendue nécessaires par l'état de mon enfant.

(1) Rayer la mention inutile

Fumel, le.....

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature

# CONTRAT D'ENGAGEMENT (exemplaire à rendre avec le dossier d'inscription)



## Entre les soussignés :

Fumel Communauté d'une part,

Et

M....., né(e) le .....

Demeurant (adresse complète).....

D'autre part.

## Il a été convenu ce qui suit :

Fumel Communauté propose à (nom-prénom) M .....  
de participer à une semaine de chantiers jeunes durant l'année 2016.

### Article 1 : Encadrement

Fumel Communauté s'engage à mettre à disposition le personnel nécessaire au bon fonctionnement des chantiers jeunes.

### Article 2 : Absence

En cas d'absence, la famille doit informer les animateurs dès que possible. **Les jeunes sont pris en charge de 8h30 à 17h du lundi au jeudi et de 8h30 à 15h le vendredi.** En dehors de ces horaires, Fumel Communauté se décharge de toutes responsabilités. L'enfant ne quittera pas le lieu d'accueil seul, s'il est mentionné sur le dossier un retour au domicile accompagné.

### Article 3 : Bourse de loisirs

Une bourse de loisirs sera versée à M.....  
en fin de semaine si et seulement si le jeune participe à la totalité des ateliers et animations durant les 5 jours.

### Article 4 : Règlement

Le jeune a des droits mais aussi des devoirs et il doit respecter les règles de vie pendant les temps d'activités y compris durant les temps informels (ponctualité, respect des consignes,...). Dès le premier jour de la semaine, ce règlement sera donné aux jeunes.

Dans le cas où certains jeunes présenteraient un comportement inadapté (insolence, brutalité, incorrection envers un tiers, non-participation aux ateliers), les parents seront avisés par téléphone, un rendez-vous sera pris avec les parents et le jeune.

En cas de manquement à ces règles simples, le jeune sera exclu du chantier et la bourse non versée.

De plus, la destruction volontaire du matériel entraînera le remboursement par la famille des objets détériorés.

En fin de semaine un bilan sera fait entre les jeunes et les animateurs.

### Article 5 : Validité

Les jeunes concernés étant mineurs, la validité du contrat est soumise à la signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ») de l'autorité parentale.

Ledit contrat sera également signé par la collectivité et le jeune.

Signature des parents ou  
Du représentant légal

Signature du bénéficiaire

Signature de la Directrice Générale des Services  
Mme ROBERT BRANDOLIN Clémence



# CONTRAT D'ENGAGEMENT (exemplaire à conserver par le jeune et les parents)



## Entre les soussignés :

Fumel Communauté d'une part,

Et

M....., né(e) le .....

Demeurant (adresse complète).....

D'autre part.

## Il a été convenu ce qui suit :

Fumel Communauté propose à (nom-prénom) M .....  
de participer à une semaine de chantiers jeunes durant l'année 2016.

### Article 1 : Encadrement

Fumel Communauté s'engage à mettre à disposition le personnel nécessaire au bon fonctionnement des chantiers jeunes.

### Article 2 : Absence

En cas d'absence, la famille doit informer les animateurs dès que possible. **Les jeunes sont pris en charge de 8h30 à 17h du lundi au jeudi et de 8h30 à 15h le vendredi.** En dehors de ces horaires, Fumel Communauté se décharge de toutes responsabilités. L'enfant ne quittera pas le lieu d'accueil seul, s'il est mentionné sur le dossier un retour au domicile accompagné.

### Article 3 : Bourse de loisirs

Une bourse de loisirs sera versée à M.....  
en fin de semaine si et seulement si le jeune participe à la totalité des ateliers et animations durant les 5 jours.

### Article 4 : Règlement

Le jeune a des droits mais aussi des devoirs et il doit respecter les règles de vie pendant les temps d'activités y compris durant les temps informels (ponctualité, respect des consignes,...). Dès le premier jour de la semaine, ce règlement sera donné aux jeunes.

Dans le cas où certains jeunes présenteraient un comportement inadapté (insolence, brutalité, incorrection envers un tiers, non-participation aux ateliers), les parents seront avisés par téléphone, un rendez-vous sera pris avec les parents et le jeune.

En cas de manquement à ces règles simples, le jeune sera exclu du chantier et la bourse non versée.

De plus, la destruction volontaire du matériel entraînera le remboursement par la famille des objets détériorés.

En fin de semaine un bilan sera fait entre les jeunes et les animateurs.

### Article 5 : Validité

Les jeunes concernés étant mineurs, la validité du contrat est soumise à la signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ») de l'autorité parentale.

Ledit contrat sera également signé par la collectivité et le jeune.

Signature des parents ou  
Du représentant légal

Signature du bénéficiaire

Signature de la Directrice Générale des Services  
Mme ROBERT BRANDOLIN Clémence

**Autorisation parentale sur la  
libre utilisation  
De l'image d'une personne  
mineure**



Je soussigné(e) .....

Père, Mère de : .....

Demeurant: .....

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparait ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans la cadre des Chantiers jeunes organisés par Fumel Communauté.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à sa vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice.

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

